

## ENVIRONNEMENT

### CONSIGNES DE TRI (recyclable)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le geste de tri se simplifie ! En pratique, une seule question : **C'est un emballage ?**

Tous les emballages ménagers sans distinction aucune seront à déposer dans le sac jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, pots de yaourt... et tous les emballages en plastique sans exception !

Plus d'informations : **cc-montesquieu.fr** (consignes de tri)

### Ci-dessous les déchets interdits pour votre poubelle !

- **Les piles, les batteries ou les ampoules :** vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.
- **Les médicaments périmés :** ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d'avoir l'assurance, qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.
- **Les déchets d'équipements électroniques :** il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui sera dans l'obligation de récupérer votre ancien appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner.
- **Les huiles alimentaires :** elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en très petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.
- **Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange :** vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques ou bien chez un garagiste.
- **Les pneus :** ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

*En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.*

**Déchets verts :** ramassage le **6 septembre 2022**.

**Déchets encombrants :** ramassage le **14 octobre 2022**.

Inscription obligatoire jusqu'à 16 h la veille du ramassage au **0 805 020 002**  
ou par mail : **dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com**  
ou **encombrants.montesquieu@groupenicollin.com**

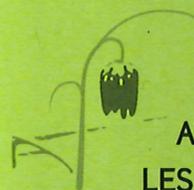
### Mairie d'Ayguemorte-les-Graves

20, avenue du Général de Gaulle 33640 AYGUEMORTE-LES-GRAVES

Téléphone : 05 56 67 10 15 - Courriel : [contact@ayguemortelesgraves.fr](mailto:contact@ayguemortelesgraves.fr) - Site : [www.ayguemortelesgraves.fr](http://www.ayguemortelesgraves.fr)

Imprimerie Au fil des pages à Saint-Selve - 06 72 08 30 37

Ne pas jeter sur la voie publique



AYGUEMORTE  
LES GRAVES

Septembre 2022 - n° 256

# Flash Info

## d'Ayguemorte-les-Graves

### ÉDITO

#### BULLETIN MUNICIPAL JUILLET 2022

Il convient de lire :

- page 9 – taxe foncière (bâti) : 39,47 % - taxe foncière (non bâti) : 59,94 %
- dernière page de couverture – Pôle Santé : cabinet infirmier, il convient de lire 05 56 86 08 96 (et non 69).

Merci pour votre compréhension.

La pause estivale est terminée.

Petits et grands ont repris leur cartable et s'apprêtent à vivre une nouvelle année scolaire :

- dans une école « rafraîchie » grâce au travail de nos deux adjoints techniques : peinture des murs des classes de maternelle, du dortoir et de la salle de motricité, installation de climatiseurs dans les deux classes élémentaires qui n'en étaient pas pourvues,
- avec une nouvelle directrice (classe de CM1) et une nouvelle enseignante (classe de moyenne et grande sections),
- et deux nouvelles agentes pour l'animation périscolaire, la restauration scolaire et l'entretien des locaux.

**LA GRANDE FÊTE** (3<sup>e</sup> édition) – Week-end des **16, 17 et 18 septembre** : nous vous y attendons nombreux !

Et n'hésitez pas, si vous pouvez donner un peu de votre temps → inscriptions bénévoles : **<https://bit.ly/BénévolesLGF2022>** ou **06 75 91 03 19** (responsable bénévoles Émilie).  
Merci d'avance !

Le maire et le conseil municipal vous souhaitent à toutes et tous une bonne rentrée 2022 !

## VIE ASSOCIATIVE

### CLUB GYM DES GRAVES

*Communiqué:*

L'association **Gym des Graves** propose différents cours (gym, danse, pilates...) pour les enfants à partir de 3 ans, les adultes et les seniors. La semaine du 5 septembre sera une semaine d'essais gratuits, n'hésitez pas!

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous par mail, téléphone ou page Facebook

<https://www.facebook.com/Gym-des-Graves-Ayguemorte-Beautiran-Castres-113740350324616>

Mail: [gym.des.graves@gmail.com](mailto:gym.des.graves@gmail.com)

Tél. 06 28 40 00 47

### ATLAS (ASSOCIATION DU TEMPS LIBRE DES AYGUEMORTAIS SENIORS)

*Communiqué:*

Si vous êtes retraité(e) et que vous aimez chanter, marcher, aller au cinéma ou faire des sorties en groupe et dans une bonne ambiance venez nous rencontrer sur la plaine des sports, le samedi 17 septembre à 11 h au village associatif.

Nous vous y recevrons si vous souhaitez des renseignements ou pour vous inscrire.

Nous serons heureux de vous accueillir.

Tél. 06 17 50 93 91

## SUD BORDEAUX TOURISME

### SUR LES TERRES DE MONTESQUIEU

L'office de tourisme de Montesquieu se métamorphose... Il devient : **Sud Bordeaux Tourisme, sur les terres de Montesquieu.**

**Sud Bordeaux Tourisme** se veut localisable et toujours en lien avec son ADN d'office de tourisme. Sa baseline « **Sur les terres de Montesquieu** » souligne la diversité des paysages du territoire et son ancrage dans la naturalité, ainsi que son attachement à l'Histoire, celle de sa structure, et celle du territoire.

Siège : 3 place Marcel Vayssière à Martillac (ouvert toute l'année).

Bureau d'information de Léognan : cours du Maréchal de Lattre de Tassigny (ouvert du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre).

Tél. 05 24 73 39 90

[info@tourisme-montesquieu.com](mailto:info@tourisme-montesquieu.com)

[www.tourisme-montesquieu.com](http://www.tourisme-montesquieu.com)

## SITE INTERNET

Le nouveau site Internet de la commune est en cours de « construction » et sera opérationnel dans les semaines à venir.

Les artisans, commerçants, exploitants, professions libérales d'Ayguemorte-les-Graves qui souhaitent apparaître sur ce dernier sont priés de transmettre au secrétariat de mairie (par mail à l'adresse : [contact@ayguemortelegraves.fr](mailto:contact@ayguemortelegraves.fr)) leurs nom et prénom, profession, coordonnées.

Rappel : dans l'attente de ce nouveau site, vous avez toujours la possibilité de consulter l'ancien site statique à l'adresse :

<http://www-static.ayguemortelegraves.fr/> grâce auquel vous avez accès aux informations administratives courantes (Formalités CNI, passeport, actes d'état civil, PLU de la commune...)

## LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

L'ÉTAPE Médiation Numérique organise l'événement :

« **Le Numérique Sans Panique** »

**Les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2022**

Une équipe à votre disposition pour vous aider et vous guider dans les usages et démarches informatiques ou Internet : utiliser un appareil (ordinateur, smartphone), réaliser une démarche administrative en ligne...

Des groupes de pratique, ateliers thématiques, animations et conférences, permanences numériques sont proposés.

**IMPORTANT :** accès gratuit **et sur réservation** pour la plupart des activités.

Contact : L'ÉTAPE Médiation Numérique

17 Grand Rue 33650 SAINT-SELVE - Tél. 06 70 39 98 79

[etape.mednum@gmail.com](mailto:etape.mednum@gmail.com)

[www.etapecoworking.fr](http://www.etapecoworking.fr)

Facebook : [@mediationnumeriqueetape](https://www.facebook.com/mediationnumeriqueetape)

## FORUM DE L'HABITAT

La 6<sup>e</sup> édition du Forum de l'habitat aura lieu les **24 et 25 septembre** prochains, Halle de Gascogne, place Joane à Léognan.

Deux jours pour donner vie à vos projets (immobilier, aménagement, financement, décoration, construction, rénovation).

## POINTS D'EAU INCENDIE

Le SDIS de la Gironde procédera au contrôle des PEI (points d'eau incendie) de la commune du **26 au 27 septembre** prochains.

Cette intervention pouvant entraîner une perturbation dans le débit de l'eau distribuée, nous vous remercions par avance de votre compréhension.